Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 24 Chaouel 1441
16 Juin 2020

N° 40

36ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de sociétés
Homologation de résolutions **1190**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1193**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics..... **1195**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques..... **1198**
Avis aux créanciers..... **1202**
Convocations
Sociétés anonymes **1203**
Sociétés à responsabilité limitée..... **1210**
Divers
Avis au public..... **1211**
Rectificatifs **1211**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Renouvellement du mandat de président directeur général, du directeur général Adjoint et délégation des pouvoirs

MEDITERRANEAN TRACTORS INTERNATIONAL SA

Capital social : 20 000 000 dinars

Siège social : 91, Avenue de Carthage Tunis

Identifiant unique : 904085 ZAM 000

Matricule CNSS : 227830174

En vertu du procès-verbal du conseil d'administration du 7 Mai 2020 à 11H, enregistré à la recette des finances Avenue de la Gare- Tunis le 20 Mai 2020 sous le N°20701982, quittance N°M020629, il a été décidé :

Le renouvellement du mandat de président directeur général, Mr Halim Ben Yedder, et ce pour une période de 3 ans et qui arrive à échéance lors de l'AGO qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2022.

La délégation des pouvoirs du président directeur général

Le renouvellement du mandat de directeur général adjoint et ce pour une période de 3 ans et qui arrive à échéance lors de l'AGO qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2022.

La délégation des pouvoirs du directeur général adjoint.

Il a été déposé ce PV dans le registre national des entreprises sous le N°202035670 du 09/06/2020.

2020R01299SANB2

Approbation des états financiers de l'exercice 2019

Nomination des Administrateurs et du commissaire aux comptes

MEDITERRANEAN TRACTORS INTERNATIONAL SA

Capital social : 20 000 000 dinars

Siège social : 91, Avenue de Carthage Tunis

Identifiant unique : 904085 ZAM 000

Matricule CNSS : 227830/74

En vertu du procès-verbal du conseil d'administration du 7 mai 2020 à 10H, enregistré à la recette des finances Avenue de la Gare - Tunis le 20 mai 2020 sous le n°20701981, quittance n°M020627, il a été décidé :

- Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

- Affectations du résultat de l'exercice 2019.

- Quitus aux administrateurs pour la gestion 2019.

- Le renouvellement du mandat d'administrateurs; de Mr Halim Ben Yedder, PARENIN, SICOF, Mr Raouf Ben Ltaifa et Mr Laroussi Ben Yedder; et ce pour une période de 3 ans et qui arrive à échéance lors de l'AGO qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2022.

- Nomination du commissaire aux comptes et ce pour une période de 3 ans et qui arrive à échéance lors de l'AGO qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2022.

Il a été déposé ce PV dans le registre National des Entreprises sous le n°202035670 du 9/6/2020.

2020R01300SANB2

Renouvellement de mandats

SOCIETE TUNISIENNE DE CHOCOLATERIE ET DE CONFISERIE

S.A. au capital de : 47.300.000 D

Siège social : Route de Khelidia, Km 13 - 1135 Naassen

Identifiant unique : 0011825W

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 23 mars 2020 enregistré à la recette des finances la Charguia Tunis, le 7 avril 2020, sous le numéro 20701963, quittance numéro M038901, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 8 juin 2020, sous le n°202035331, les actionnaires ont renouvelé au titre des exercices 2020, 2021 et 2022, les mandats des Administrateurs de la société.

Suivant procès-verbal du Conseil d'Administration du 21 mai 2020 enregistré à la recette des finances de Morneg, le 02 juin 2020, sous le numéro 20700717, quittance numéro M021300, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 8 juin 2020, sous le n°202035331, les Administrateurs ont renouvelé, au titre des exercices 2020, 2021 et 2022 le mandat du Président du Conseil d'Administration et au titre de l'exercice 2020, le mandat du Directeur Général avec les mêmes pouvoirs.

2020R01305SANB2

Nomination d'un nouveau Président directeur général

Société du Pôle de compétitivité de Gafsa

Société anonyme

Capital social : 47000000 DT

Siège social : Immeuble Karaouli Center, Bloc A - 5ème & 6ème étage

Rue Abou El Kacem Echabbi Gafsa 2100

Registre de commerce : B1743742008

Matricule fiscal : 1056070/B

Suivant procès-verbal de la réunion du conseil d'administration n° 01/2020

tenue le 04/06/2020 enregistré à la RF de Gafsa le 09/06/2020 sous le n° M013074 et dont une copie a été déposée au registre national des entreprises il a été décidé :

La nomination de Mr Mohamed Jallouli président directeur général conformément à l'article 15 des statuts de la société.

Il a été déposé une copie du PV au registre national des entreprises sous le n°202035845 du 10/6/2020.

2020R01306SANB2

Nomination d'un Président Directeur Général

COMAR INVESTISSEMENT

S.A. au capital de 150.000 dinars

Siège social : Immeuble COMAR, av. H. Bourguiba -1001 Tunis

M.FISC. : 433809 R-N/M/000000

Au terme du procès-verbal du Conseil d'Administration du 17 avril 2020, enregistré à la recette des finances,

Rue Ghandi, Tunis, le 02 juin 2020, sous le n°20801220 dont un exemplaire a été déposé au Greffe du Centre National du Registre des Entreprises, Présidence du gouvernement, le 9 juin 2020 sous le n° 202035728, il a été décidé de nommer Mr. Lotfi Ben Haj Kacem Président Directeur Général de la société pour une durée de trois ans expirant lors de l'assemblée générale ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2022.

2020R01314SANB2

Augmentation de capital

Notice d'information

SOCIETE SMART HOLDING

Selon l'article 164 du code des sociétés commerciales

Identifiant Unique : 1598043L

Dénomination : SOCIETE SMART HOLDING

Forme : Société anonyme

Capital social : 1 000 000 DT en cours d'augmentation à 20 000 000 DT

Siège social : Résidence les ambassadeurs, bloc A, 1er étage, Rue de la feuille d'érable, cité les Pins, Les Berges du Lac II, 1053, Tunis, Tunisie.

Objet social : Prise de participation dans d'autres sociétés

Durée de la société : 99 ans

Dépôt légal : Une copie du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 14 février 2020 a été déposée au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 22 mai 2020 sous le numéro AC01852020 où toute personne peut en prendre communication.

Modalité de l'augmentation de capital : L'assemblée générale extraordinaire du 14 février 2020 a décidé une augmentation de capital par conversion des créances des actionnaires d'un montant de 19 000 000 Dinars pour le porter de 1 000 000 de Dinars à 20 000 000 de Dinars, par émission de 190 000 actions nouvelles nominatives au nominal, soit 100 Dinars l'action à libérer intégralement à la souscription et à réserver exclusivement aux actionnaires Monsieur Chaouki Zaguia et madame Ferdaous Zaguia en contrepartie de la conversion d'une partie de leurs créances détenues de la société Smart HOLDING.

Les actions nouvelles porteront jouissance du début de l'exercice en cours et seront assimilées aux actions anciennes.

Cette augmentation sera réalisé par conversion de créances d'un montant de 19 000 000 dinars détenus comme suit :

- Monsieur Chaouki Zaguia : 9 500 000 dinars
- Madame Ferdaous Zaguia : 9 500 000 dinars

Exercice du droit préférentiel de souscription : Les actionnaires actuels déclarent expressément renoncer à leur droit préférentiel de souscription prévue par le code des sociétés commerciales pour cette partie de l'augmentation.

Délai ouvert pour la souscription : Le délai ouvert pour la souscription est de 15 jours à compter de la parution de la présente notice au JORT avec possibilité de la clôture anticipée en cas de souscription totale.

2020400977SANB2

Augmentation de capital

Selon l'article 164 du code des sociétés commerciales

SOCIETE L'IMMOBILIERE IRADA

Identifiant Unique : 1596498G/A/M/000

Registre de commerce : N°1258102018

Dénomination : SOCIETE L'IMMOBILIERE IRADA

Forme : Société anonyme

Capital social : 150 000 DT en cours d'augmentation à 6 000 000 DT

Siège social : Résidence les ambassadeurs, bloc A, 1er étage, Rue de la feuille d'érable, cité les pins, Les Berges du Lac II, 1053, Tunis, Tunisie.

Objet social : Promotion immobilière

Durée de la société : 99 ans

Dépôt légal : Une copie du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 14 février 2020 a été déposée au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 8 juin 2020 sous le numéro AC01912020 où toute personne peut en prendre communication.

Modalité de l'augmentation de capital : L'assemblée générale extraordinaire du 14 février 2020 a décidé une augmentation de capital par conversion des créances des actionnaires d'un montant de 5 850 000 Dinars pour le porter de 150 000 de Dinars à 6 000 000 de Dinars, par émission de 585 000 actions nouvelles nominatives au nominal, soit 10 dinars l'action, à libérer intégralement à la souscription et à réserver exclusivement aux actionnaires Smart Holding, Himalaya holding et Monsieur Hassen Ben Fadhel en contrepartie de la conversion d'une partie de leurs créances détenues de la société L'Immobilière Irada.

Les actions nouvelles porteront jouissance du début de l'exercice en cours et seront assimilées aux actions anciennes.

Cette augmentation sera réalisée par conversion de créances d'un montant de 5 850 000 dinars détenus comme suit :

- Smart Holding : 1. 950 000 dinars

- Himalaya Holding : 1 950 000 dinars

- Monsieur Hassen Ben Fadhel : 1 950 000 dinars

Exercice du droit préférentiel de souscription : Les actionnaires actuels déclarent expressément renoncer à leur droit préférentiel de souscription prévue par le code des sociétés commerciales pour cette partie de l'augmentation.

Délai ouvert pour la souscription : Le délai ouvert pour la souscription est de 15 jours à compter, de la parution de la présente notice au JORT avec possibilité de la clôture anticipée en cas de souscription totale.

2020400978SANB2

Nomination d'un Directeur Général Adjoint

Société Italo-Tunisienne d'Exploitation Pétrolière "S.I.T.E.P." S.A.

Au capital de 5.000.000 de Dinars

Siège social : 9 rue Cheikh Hattab Bouchnak Centre Urbain Nord 1080 Tunis BP 424 R.C.S.

Tribunal de Tunis N°B12761997

MF : 001244Z/A/M/000

Suivant procès-verbal de la réunion du 18/12/2019, enregistré à Tunis, recette des finances de Charguia-Tunis, le 19 décembre 2019, quittance n°117157, enregistrement n°19808676 dont une copie originale a été déposée auprès du centre national du registre national des entreprises de Tunis le 11 février 2020 sous le n°202010975, le Conseil d'Administration de la SITEP a nommé Monsieur Massimo Nobili en qualité de Directeur Général Adjoint en remplacement de M. Mustapha Loussaief.

Conformément aux dispositions des statuts de la société, le Conseil lui a délégué les pouvoirs les plus étendus qu'il exercera conjointement avec Monsieur Abdelwaheb Khammassi Président Directeur Général de la SITEP.

2020400984SANB2

TIMAB TUNISIE

Société anonyme non résidente

Capital social : 50.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle de Gannouche - BP73 - 6000 Gabès

Identifiant Unique : 761861 Y

Suivant un procès-verbal du conseil d'administration en date du 01/4/2020 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau Tunis le 27/5/2020 sous Qn°3168 En°M0802337

M. Bruno Vialon a démissionné de son mandat d'administrateur.

Les administrateurs ont nommé M. Sébastien Chauffaut en qualité d'administrateur.

Mme Danielle Cappe a démissionné de son mandat de président du conseil.

Les administrateurs ont nommé M. Sébastien Chauffaut en qualité de Président du Conseil.

Un Exemplaire du P.V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 4/6/2020.

2020401004SANB2

TIMAB TUNISIE

Société anonyme non résidente

Capital social : 50.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle de Gannouche - BP73 - 6000 Gabès

Identifiant Unique : 761861Y

Suivant une attestation d'enregistrement en date du 27/3/2020 sous n°E2020327, Mme Danielle Cappe a cédé une action au profit de M. Sébastien Chauffaut.

Un exemplaire de l'attestation a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 01/6/2020.

2020401005SANB2

Sociétés à responsabilité limitée

SOCIETE CARTAGEX SARL

Société à responsabilité limitée Non-Résidente

Capital social : 1.000 Euros

Siège social : 6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins - Le Belvédère - 1002 Tunis

I.U. : 1482277/Q

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des Associés du 25/12/2019 enregistré à la recette des finances Cité Mahrajène, 1082 Tunis en date du 3/6/2020 sous Qn°M037754 En°20501994

- Les Associés ont décidé de procéder à la dissolution anticipée et à l'amiable de la Société et de nommer Mr Axel Lidus Michel Wend en qualité de liquidateur ayant les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de sa mission.

- Tout créancier de la Société doit présenter ses titres de créance au liquidateur, au siège social de la Société sis au 6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins - Le Belvédère - 1002 Tunis dans un délai de 20 jours à compter de l'insertion du présent Avis au Journal Officiel de la République Tunisienne sous peine de forclusion.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises sous l'identifiant unique n°1482277 Q le 9/6/2020.

2020400981SRLB2

Augmentation de capital social

Société «LAKE TEN» S.A.R.L

Siège social : 49, Rue de l'Industrie - Charguia 1 2035 Cité El Khadra - Tunis

M.F : 1585878V

Suivant le procès-verbal de la décision collective extraordinaire des associés datée du 12 mai 2020, enregistré à la recette de l'enregistrement des finances Charguia - Tunis, le 4 juin 2020, sous le numéro 20503250, quittance numéro M063350, dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises - Le registre National des Entreprises, le 8 juin 2020, sous le numéro 202035439, le capital social de la Société LAKE TEN, a été augmenté de treize millions dinars (13.000.000D) à seize millions dinars (16.000.000D) et ce, par l'apport en numéraires de 3.000.000 Dinars.

2020400988SRLB2

Société BARAKA POUR LE COMMERCE INTERNATIONAL

Non résidente - SARL

Siège social : 2 Rue Ibn Mandhour - Essaidia Khaznadar - 2000 Bardo

Capital : 235.000 Dinars

M.F : 1178192M

Suivant le P.V de l'assemblée générale extraordinaire en date du 14 mai 2020, enregistré à la recette des finances du Bardo le 4 juin 2020 sous le n°20801282 quittance n°34647, numéro du registre National des Entreprises n°2433172010D en date du 8/6/2020, il a été décidé ce qui suit :

- Le renouvellement de mandat du Gérant de Mr Fathi Boughalmi pour une nouvelle durée de trois années renouvelables par tacite reconduction.

2020400993SRLB2

Sociétés unipersonnelles à responsabilité limitée

Dissolution anticipée de la société ELECTROTEC SUARL

Capital social : 1.000 Dinars

RC : B2233332012

MF : 1276692B/A/M/000

Siège social : 02 Rue Ain Errahma Chotrana 1 Ariana

Aux termes de ses délibérations en date du 20/02/2020 selon procès-verbal enregistré à la recette des finances Ariana le 24/02/2020 Folio M19507 Case n°20501096 et dont deux exemplaires ont été déposés auprès du registre national des entreprises sous n°202013440 en date du 24/02/2020, l'assemblée générale a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation.

- Monsieur Abdelmoulah Ahmed est nommé en qualité de liquidateur.

- Le siège de la liquidation est fixé à Montplaisir Espace Tunis Bloc B 4ème étage bur 1.

Les créanciers sont appelés à notifier leurs dettes avec les justificatifs dans un délai de 20 jours de la date de parution de l'annonce.

2020400987SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 28/8/2018, enregistré à la recette des finances d'El Mourouj en date du 5/6/2020 sous le n°20201497 reçu n°M033018, Mr Toumi Ben Chihaoui vend et cède à Mme Sana Hamdi le fonds de commerce destiné à la vente des fruits secs (hamas) avec tous ses éléments situé à sis 11 Av de l'Indépendance El Mourouj 3 Ben Arous.

Toute opposition se fait entre les mains de l'acquéreuse à l'adresse du fonds mentionnée ci-dessus et ce dans le délai de 20 jours à partir de sa publication au jort.

2020T00456FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P. daté le 01-6-2020, enregistré à la recette des finances av. de France Nabeul le 9-6-2020, sous le n°20201248, Quittance n°M029864, Mr. Mohamed Taguia, titulaire de la CIN n°01804907, au nom de LA SOCIETE ABDELKADER TAGUIA ET CIE «SNC», I.U : 39720H, suivant procuration, a vendu à Mme. Soufia Bouderbal, titulaire de la CIN n°01707714, la totalité du fonds de commerce avec toutes ses composantes matérielles et morales exploité pour pâtisserie, sis à n°138, Av. Habib Bourguiba Nabeul.

Toute opposition sera faite dans un délai de 20 jours à partir de l'apparition de cet avis au JORT, auprès de l'acheteuse à l'adresse suivante : N°138, Av. Habib Bourguiba Nabeul.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et Chourouk en date du 12/6/2020.

2020T00457FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 19 mai 2020 enregistré à la recette des finances Hammam Chatt le 3 juin 2020 (reçu numéro 1013805-quittance numéro 20200538) Mr Mohamed Amine Maghar titulaire de la carte d'identité nationale numéro 09150966 demeurant au numéro 48 avenue de la république Hammam Chatt - Ben Arous a vendu à Mr Khaled Rezgui titulaire de la carte d'identité nationale numéro 09603707 demeurant au numéro 31 rue Ibn Rachiq Hammam Chatt Ben Arous la totalité du fonds de commerce avec les éléments corporels et incorporels exploité comme buvette au local sis au numéro 48 avenue de la République Hammam Chatt - Ben Arous enregistré au registre national des entreprises sous le numéro 12383328 V.

Les éventuelles oppositions doivent être adressées dans les vingt jours qui suivent la publication de cette annonce au journal officiel de République Tunisienne à l'adresse de l'acheteur sis au numéro 31 rue Ibn Rachiq Hammam Chatt Ben Arous.

Cet avis est publié au journal le Quotidien du 12/6/2020.

2020T00461FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté du 8/6/2020 enregistré à la recette des finances El Mourouj 1 le 10/06/2020 quittance n°1034197 enregistrement n°20201559 Mme Dalila Marzouka a vendu à Mr Mohamed Taïeb Rabaoui le fonds de commerce situé à la rue 20 mars 1956 n°107 El Mourouj 4 Ben Arous.

Les oppositions doivent être adressées à l'adresse 11 rue 10667 cité Avicenne Tunis dans un délai de 20 jours à compter de la date de la parution au JORT.

Cette annonce est parue aux journaux Essahafa et la Presse du 13/6/2020.

2020T00462FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente en date du 01-06-2020 enregistré à la recette de l'enregistrement de sidi bouzid le 09-06-2020 quittance 35086

enregistrement 20202700 madame Rebeh Hcini (C I N 05964896) demeurant cité Swiss sidi bouzid a vendu à Monsieur Iheb Heni (C I N 11637814) demeurant à la cité awled belhedi sidi bouzid la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels entant que PUBLINET situé à la rue de Swiss sidi bouzid au prix de sept mille dinars (7.000.000) les oppositions sont acceptées à l'adresse du fonds vendu pendant le délai légal.

Cette annonce a été publiée dans le journal Chourouk.

2020R01301FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de l'avenue Habib Thameur Tunis le 9/6/2020 sous le n°20201127 quittance n°M28005, Mohamed Ben Ritha Ben Mohamed Kacem Titulaire de La C.I.N n°05470196 a vendu pour Gazi Ben Mohamed Ben Riath Ben Mokthar Gali Titulaire de la C.I.N n°10024234 la totalité du fonds de commerce exploité sous l'enseigne "Prestige" pour l'activité de Salon de thé Inscrit au registre national des entreprises sous le n°1618126B situé à 03 Rue des Entrepreneurs Tunis.

Les oppositions devront être faites dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au J.O.R.T entre les mains de Gazi Ben Mohamed Ben Riath Ben Mokthar Gali à son domicile Résidence El Raoubi Immeuble 39 Appartement 3-3 El Mourouj 1 Ben Arous, cet avis a été publié au journal Echourouk du 11/6/2020.

2020R01310FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé légalisé le 11 mai 2020 enregistré à la recette des finances de Kairouan le 15 mai 2020 reçu n°M027891 sous le numéro 20201250, Madame Malika Bent Mohamed Chammar pour son compte et pour le compte de ses enfants mineurs Amin et Marwa et Dhia et Ayoub Dafaf, vend à Monsieur Hamda Ben Abda Saoudi la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels situé à Rue Mongi Slim Kairouan.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce Rue Mongi Silm Kairouan et ce dans le délai de 20 jours à partir de la date de publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée en arabe dans le journal "El Chourouk" le 4.6.2020.

2020S00469FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par acte SSP du 10/01/2020 enregistré à la recette des finances l'indépendance Sousse quittance n°M006162, Mr. Belgacem Ben Nouri Hammdi titulaire de la CIN n°01850932 a donné à Mr. Zayd Ben Belgacem Hammdi titulaire de la CIN n°09327214 le fonds de commerce sis à 49 rue Mohamed Karoui Sousse, destiné à la vente des plantes médicales avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent parvenir au domicile de donateur sis au à 49 rue Mohamed Karoui Sousse.

Cet avis a été publié aux journaux suivants «Chourouk» & le «Quotidien» du 11/6/2020.

2020S00475FCCC2

Main levée d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé légalisé le 10/4/2009 enregistré sous n°20701464 Quittance n°M052483 à la recette des finances Abou Kacem Chebbi Sfax le 9/6/2020 monsieur Magdich Chiheb et Rekik Rachide donnent main levée pure et simple entière et définitive du nantissement du fonds de commerce de 1er rang inscrit au registre tenu par le greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax en date du 6/9/2005 sous numéro 23420 concernant le fonds de commerce d'un café sous enseigne (capitole) sis à route de Mahdia Klm 4 - Sfax dont le propriétaire est monsieur Barhoumi Najib.

Ce nantissement de fonds de commerce a été consenti en garanti d'un remboursement d'une dette d'un montant global de 60 mille Dinars.

2020X00621FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte ssp du 5/3/2020 enregistré à la recette des finances le 10 mars 2020 sous le n°20200443 quittance n°MO12788 Monsieur Samir Ben Cherif Ben Ellmizouni Ennafti titulaire de la C I N°01538237 demeurant à cité Erremal n°09 Zarzouna Bizerte a vendu à Mr Wissem Ben Ridha Mahwachi titulaire de la C I N 08963012 demeurant à cité Hamza Gabsi Zarzouna Bizerte, la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels servant comme café de première catégorie exploité dans le local sis à rue Taha Hssine cité des ouvriers Zarzouna Bizerte.

Toutes les oppositions seront reçues à l'adresse de l'acquéreur indiquée ci-dessus dans les délais de vingt jours à partir de la publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et Chourouk le 02/6/2020.

2020400969FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé dressé par maître Mhedhbi Chokri MF : 1200365/z en date du 4/02/2020 enregistré à la recette des finances de Hammamet le 28/02/2020 sous le n°20201150 quittance M026950 Monsieur Chaouch Hamza titulaire de la CIN n°09791731 cède la totalité du fonds de commerce destiné à la vente fast-food sise GP1 Manaret Hammamet avec ces éléments corporels et incorporels à Monsieur Mounadhel Nouredine titulaire de la CIN n°00824747 les oppositions devront être adressées auprès du cabinet du rédacteur du contrat sise à Immeuble Slama 2ème étage Manaret Hammamet. Cette annonce est publiée aux journaux La Presse et Assahafa le 11/3/2020.

2020400980FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat en date de 3/3/2020 enregistré à la recette des finances de Rue Al Jazira le 18/3/2020 quittance n°17030 enregistrement n°20200908 Mr. Ezzeddine Ben Amar El Kefi titulaire de la CIN n° 00494477 a vendu un fonds de commerce d'un

local de bijoutier avec ses éléments matériels et moraux, sis à 5 rue Mahfoudh - Tunis à Mr. Nebil Ben Brahim Bouhajja titulaire de la C.I.N n°05232791.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 17 juin 2020.

2020400982FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 13 décembre 2018 enregistré à la recette des finances de Menzah quittance n°142717 sous le numéro M8208126 Mlle Yasmine Gharssa a vendu le fonds de commerce sis au 18 Rue Mouawya Ibn Abi Soufiène Menzah 8 registre de commerce B031186802013 d'un montant de vingt huit mille dinars cinq cent millimes.

Le montant de la vente est déposé chez la rédactrice de l'acte Mme Djeljeli Dorsaf titulaire de la CIN 04625917 en date du 28/02/2001 jusqu'à la fin des délais légaux d'opposition a été publié au journal quotidien Chourouk le 20/12/2018.

2020400989FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 8/6/2020 enregistré à la recette des finances Wed Elil le 8/6/2020 sous le n°20200641 reçu n°M022474, Chaabani Mohamed a vendu à Bennour Nouha la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et moraux sis à cité Najet Wed Elil Manouba. Cet avis a été déjà publié au journal «El Chourouk» le 11/6/2020. Les oppositions doivent être effectuées dans un délai de 20 jours à partir de l'apparition de cet avis au j.o.r.t entre les mains de l'avocat maître Yahyaoui Khaled à son bureau sis au 13 avenue Habib Bourguiba Ariana.

2020400996FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat sous seing privé enregistré à la recette des finances de Bizerte le 4/6/2020 enregistrement num 20201934 quittance num M032578. Mr Belgacem Hamdi a cédé à Mr Tawfik Ghribi titulaire de la CIN 02762619. Le fonds de commerce situé au 7 novembre la pêcherie Bizerte, exploité dans l'activité de vente de produit alimentaire.

Les oppositions peuvent être présentées au cabinet de maître Bejaoui Bessem sis au 25 rue Ibn Khaldoun Bizerte dans un délai de 20 jours à compter de sa date de publication au Jort.

Cet acte a été publié dans le journal le quotidien du 11/6/2020 numéro 5903.

2020401008FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat sous seing privé enregistré à la recette des finances de Bizerte le 15/5/2020 enregistrement num 20200574 quittance num M015965, madame Makdouli Fatma a cédé à Mr Ben Taleb Ahmed titulaire de la cin 08974623. Le fonds de commerce situé au 03 Wed el Marj Bizerte, exploité dans l'activité de vente d'accessoires de voitures vidange et lavage.

Les oppositions peuvent être présentées au cabinet de maître Bejaoui Bessem sis au 25 rue Ibn Khaldoun Bizerte dans un délai de 20 jours à compter de sa date de publication au Jort.

Cet acte a été publié dans le journal le quotidien du mercredi 20 mai 2020 numéro 5886.

2020401009FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP, enregistré à la recette des finances de Nabeul le 27/5/2020 sous le n°20301111, quittance n°M026734, Mr. Nader Sahraoui, CIN n°06295848, résident à Rue 13 Août Nabeul a loué la totalité du fonds de commerce sis à Rue Saida Nabeul à usage Buvette à Mme. Ezzohra Ben Amor, CIN n°06494001, n°1668382T, résidente à Rue Sidi Slimen Nabeul. La durée de location est de 15 ans renouvelables du 01-5-2020 au 30-4-2035.

Cet avis a été publié aux journaux Le Quotidien et Al Chourouk du 12/6/2020.

2020T00458FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p en date du 02 janvier 2020 enregistré à la recette des finances de Kairouan le 6 janvier 2020 quittance n°M000921, numéro d'enregistrement 26300044, Madame Raja Allani a loué à Monsieur Mohamed Achref Nagati la totalité du fonds de commerce exploité dans la vente des meubles à l'avenue Abi Zamaa AIbalaoui n°96 à Kairouan.

Un extrait a été publié dans les journaux «Essabeh» et «le Temps» du 9/01/2020.

2020S00473FCCC3

Contrat de location gérance d'un fonds de commerce

03817286P

Conformément au procès-verbal du conseil d'administration du 02/7/2019 enregistré à la recette des finances - Cité Mahrajène 1082 Tunis le 4/7/2019 sous Qn°66272 En°19803923

La société FLORA PARK SA a signé avec la société ONA HOTEL TUNISIA SARL le 30 décembre 2019 un Contrat de Location gérance d'un fonds de commerce de l'hôtel FLORA PARK.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 12/6/2020.

2020401006FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Syndic Résidence Mahrabâal

Rue Kairouan - 1075 Tunis

Suivant procès-verbal en date du 20/10/2019 enregistré à la recette des

finances rue d'Autriche Tunis en date du 29/5/2020 sous le n°20801479 quittance n°26336 il a été constitué un syndic résidence Mahrabâai rue Kairouan 1075 Tunis

- Mr Mohamed Naceur Kamergi : Président

- Mr Mohamed Sami Mehri : Secrétaire général

- Mr Adel Ben Ismail : Trésorier.

2020T00459APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Méditerranée Pour les Arts

Adresse :

Chambre n°1.1er étage "Gasr El Marsia" Médenine 4100.

Objectifs :

- Contribuer à la diffusion de la sensibilisation culturelle à travers les événements.

- Participer à un festival spécialisé dans les arts pour enfants et jeunes adultes.

- Etablir des relations aux institutions publiques, aux associations culturelles et aux festivals à l'échelle nationale et internationale, et établir des accords de partenariat et d'entraide avec eux et avec différents espaces culturels.

- Contribuer à cultiver les jeunes talents et les accompagner artistiquement et théâtre.

- Contribuer à l'inclusion de différents groupes d'âge dans le mouvement culturel, en particulier les enfants et les jeunes adultes et les groupes ayant des besoins spéciaux.

- Ouverture des réserves culturelles matérielles et immatérielles de la Tunisie.

- Ouverture aux réserves culturelles des pays méditerranées et aux arts et cultures internationaux.

Membres :

Président : Hamza Ben Oun

Secrétaire général : Saad Trabelsi

Trésorière : Nadia Tlich.

2020R01295APSF1

Constitution d'une association

Le nom de l'association : L'Association Internationale des Intellectuels Généraux

Objet : Association culturelle

Adresse : 12 Rue Jaafar Ibn Abi Talib, quartier Riyadh, Sousse 4023.

Ses objectifs :

- Contribuer à l'intérêt et activer le rôle de l'intellectuel

- Chercher à valoriser le rôle de l'intellectuel et de la culture dans la société

- Lier la relation et la coopération entre les intellectuels et l'échange de cultures constructives

- Liens avec des associations et organisations similaires à l'intérieur et à l'extérieur.

2020R01302APSF1

Constitution d'une filiale d'une association étrangère

La dénomination de la filiale : AVSI - Tunisie

Siège : L'immeuble Cristal Palace, bloc A, 1er étage, bureau n°3, Rue de Lac Annecy, 1053 Les Berges du Lac, Tunis.

Activités de la filiale :

- Réaliser des programmes destinés aux catégories défavorisées, en particulier les enfants, les jeunes, les femmes et les personnes à besoins spécifiques.

- Promouvoir et initier des projets de développement, notamment ceux relatifs à l'éducation, l'environnement et l'insertion sociale, en veillant à la collaboration avec les institutions gouvernementales, les autorités locales et les organisations de la société civile.

Membres fondateurs :

- Giovanna Gasparetti : Représentante AVSI-Tunisie

- Fatma Ellafi : Secrétaire générale

- Fausta Flamigni : Trésorière

- Abderrazak Sayadi : Membre conseiller.

2020R01303APSF1

Constitution d'une association de sport

Dénomination : Association sportive de Tchoukball Tabarka

Adresse : Cité El Morjen Sidi Bader Tabarka

Objectif : développement de la jeunesse et renforcement des fondements de la compétition sportive équitable et de l'esprit olympique conformément aux dispositions légales applicables en Tunisie.

Président : Riahi Ilyes

Secrétaire général : Hannachi Khmeas

Trésoriére : Hannachi Mouna

Spécialité : Tchoukball et sport pour tous.

2020R01304APSF1

Association Festival de La mer de Soliman

98-99 Lot Ben Ismail - Jahmi - Soliman

Suivant le procès-verbal du 4/11/2019 et procès de huissier du 11/11/2019 enregistrés au Tribunal de Grombalia sous numéro 36349 et la lettre recommandée avec accusée de réception numéro 280298802 TN, la décision de création d'une association :

Nom de l'association : Festival de la Mer de Soliman

Adresse : 98-99 Lot Ben Ismail - Jahmi 8020 Soliman.

Objectifs :

- Cherchant à réaliser une activité culturelle pour contribuer à l'avancement du champ culturel de région

- Organiser le Festival de la mer à Soliman

- Contribuer à la protection de l'environnement et du local

- Exécution des activités culturelles et récréatives conformément aux dispositions légales à cet effet.

Les membres fondateurs :

- Présidente de l'association : Mme Ouni ep Ben Hadj Med Sihem

- Secrétaire générale : Mme Sonia Maamri

- Trésorière : Mme Sonia Hosni.

2020R01308APSF1

Constitution d'une association

En date du 4/12/2019, il a été convenu de constituer une association dénommée (EL karama w ihssen », sise à la rue ain echifaa klm 4 route Sfax rejiche Mahdia, a pour objet d'organisation de manifestation sociale Rédiger dans un P.V de l'huissier de Justice maître Barka Adel le 4/12/2019 N°: 40938.

2020S00461APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association pour le travail de développement au lycée Moknine.

Siège social : Lycée Moknine.

Objectifs :

- Motiver la famille éducative à dévouer et à donner.

- Mener des activités culturelles, sociales et environnementales.

- Coopération et partenariat avec des institutions et organisations apparentées.

Objet : Développemental, culturel.

Président de l'association : Lotfi Belanes.

Secrétaire général : Moncef Guizani.

Trésorier : Mohamed Lamine Dhokkar.

2020S00467APSF1

Constitution de syndic des copropriétaires

Suivant le règlement du 11/01/2020 enregistré à la recette des finances de Djerba le 17/3/2020 sous le numéro de Quittance M029303 et numéro d'enregistrement : 20801112.

Et suivant le PV de réunion de syndicat le 11/01/2020 enregistré à la recette des finances de Djerba le 16/3/2020 sous le numéro de quittance M029304 et numéro d'enregistrement : 20801113.

Il a été constitué le syndic du complexe Odyssée médicale sise à Houmet Souk Djerba.

Dénomination : Syndic odyssée médicale

Siège social : Complexe odyssée médicale, rue la municipalité Houmet Souk Djerba

Nombre de membres : 19 personnes

Président de syndic et trésorier : Monsieur Ben Hassen Elmoez

Membres exécutifs :

- Monsieur Med Tahar Jrad (Secrétaire Général)

- Monsieur Lotfi Dammak.

2020S00468APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association "Apprenez-moi" de l'éducation sociale à Kairouan

Objet : Culturel

But : Participer à réduire l'analphabétisme et soutenir l'apprentissage tout au long de la vie dans tous les domaines

Siège : 39 Rue El Omrane - Cité des Jeunes - 3100 Kairouan

N° Déclaration et date : RR301846308TN en date du 18/3/2020.

Présidente : Yosra Kaabi

Secrétaire Général : Abdelwaheb Dhouibi

Trésorière : Ines Mahfoudhi.

2020S00471APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association Jeunesse Sport Sousse

But : Former et encadrer les jeunes sportifs

Siège : Cité Ettaamir, Av. de la Libération Garderie Papillon - Sousse

Correspondance : N°1929 du 9/6/2020

Carte n° : 50- 02- 20 0

Président : Ben Sghaier Hatem

Vice Président : Ben Romdhan Haykel

Secrétaire Général : Hanchi Adnene

Trésorier : El Yousfi Karim.

2020S00476APSF1

Constitution d'une association

Le nom de l'association : Association des femmes de Hazag.

Siège : Hzaeg, au milieu du village, dans l'architecture située à proximité de la poste, Hzaeg - Sfax.

Minutes de prévisualisation numéro 16440 le 20 septembre 2019.

Objectif : Soutenir et éduquer les femmes tout en préservant l'originalité.

Présidente de l'association : Wafaa Wafi

Secrétaire générale : Nadia Thabet.

Trésorière : Sameh Hazgui.

2020X00615APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Nefta Touristique.

Siège : Bayadha - Nefta 2240

Ses objectifs : mettre en relation les professionnels et les entourer, étudier la situation du secteur et rechercher des solutions pour y parvenir.

PV : N°13015 du 13 Janvier 2020.

Sa composition : Tahar Miadi, président et Faicel Dhouibi, Secrétaire général et sept membres.

2020X00617APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association de l'Avancement de Faïdh

Objet : Association Culturelle

PV n°38078 du 6/01/2020.

Objectif :

- Supporter l'Etat dans les efforts fournis à développer le travail culturel, le faire connaître et le répandre.

- Participer à encadrer et bien orienter les jeunes, les épargner de la marginalisation et la délinquance et surtout les inciter à la création et l'intégration socioculturelle.

- Participer à faire connaître notre patrimoine et notre héritage culturel.

Adresse : En face de l'école primaire de Faïdh.

Comité :

Présidente : Riheb Bouzidi

Secrétaire générale : Afrah Khlifi.

2020X00619APSF1

Homologation de résolutions

Changement du trésorier d'un syndic

Résidence «LE ROI B»

Avenue Yasser Arafet Sahloul - Sousse

Suivant PV en date du 14/3/2020, déposé à la municipalité de Sousse le 9/6/2020. Il a été décidé la nomination de Mr Sabri Yassine Ben Mohamed Ben Lahdhili Saieb nouveau trésorier à la place du trésorier démissionnaire Mr Mohamed Hochlef.

2020S00464APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Avis d'adjudication

Créancier saisissant : la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, établissement public à caractère non administratif, non inscrit au registre du commerce sis au bureau régional de Bizerte.

Parties saisies : Société RIMAR, maintenance et prestation de service, SARL, RC n°B1116281997 déposé au Tribunal de Première Instance de Bizerte, sise à la Zone Industrielle Route Nationale n°8-7080 Menzel Jemil - Bizerte.

Avocat poursuivant : Maître Ben Smail Ferid, avocat près la cour de cassation, 5 rue Mohamed Ali 7000 Bizerte.

Immeuble Objet de la saisie : L'immeuble objet de la présente saisie correspond à des parties indivises revenant à la société saisie et estimées à 63276 parties de la totalité du TF n°41030 Bizerte dit «Habib 53», sis à Bizerte au bord de la RN n°08 entre Menzel Jemil et Tunis, dont la superficie totale est égale à 302230 m², limitée du coté Nord par un terrain nu auprès de l'usine SICOFRIP, du coté EST par un terrain nu parcelle n°22 du T.F n°8897, du coté Ouest par la RN n°8, du coté Sud par la société SOVALOX.

Les parties indivises comportent une usine d'une superficie égale à 5110 m² composée de bureaux à deux étages de 420 m², d'une 1ère succursale de 1394 m², d'une 2ème succursale de 317m² et d'une 3ème succursale de 165 m². Le lot adjacent est de 58166 m² et comporte un dépôt de 268 m².

La société RIMAR est devenue propriétaire de l'immeuble sus cité en vertu de :

- Contrat de vente conclu entre elle et Mr Ammar Masoudi enregistré à la RF de Menzel Jemil le 28-7-2006, quittance n°M013337 enregistrement n°06101131 immatriculé au registre foncier du TF n°41030 Bizerte vol n°07/3 n°1/689.

- Contrat de vente conclu entre elle et Mr Mounir Ben Abda enregistré le 24-07-2008 page n°14320 colonne n°08100861, immatriculé au registre foncier du TF n°41030 Bizerte le 24-7-2008 vol n°3/2008 n°2847.

- Contrat de vente conclu entre elle et Mme Chalbia Sayedi enregistré le 24-7-2008 page n°14322 colonne n°08100862, immatriculé au registre foncier du TF n°41030 Bizerte le 24-7-2008 vol n°3/2008 n°2848.

Mise à prix : La mise à prix est fixé à 2 119.340,000 Dinars.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des saisies immobilières auprès du tribunal de première instance de Bizerte sis à Quai Tarek Ibn Zied Bizerte, et ce le mardi 7 Juillet 2020 (7-7-2020) à partir de 9 heures.

Visite de l'immeuble : l'immeuble peut être visité tous les jours HB et toute personne intéressée peut accéder au cahier des charges chez l'Avocat poursuivant Maître Ben Smail Férid ou au greffe du Tribunal de Première Instance de Bizerte.

La vente aux enchères sera au profit du plus offrant et ce par office d'Avocat après consignation du tiers de la mise à prix à la CDC ou présentation d'un chèque certifié ou garantie bancaire à l'exclusion du créancier poursuivant et tout étranger doit obtenir une autorisation du Gouverneur de Bizerte.

2020T00455VEPA1

Cabinet Chaker Avocats

MF : 1139464/A/A/M/000

Tél : 71.257.859

A la demande : de la STRC sis à Tunis 52 Avenue Habib Bourguiba.

Contre : Sadok Ben Kilani Hamada et Najet Limam et Houssem Eddine Hmada et Radhia et Sami et Mohammed fils Mohammed Hamada et Fafa Benzouiten et son fils mineur Tarek et Amira et Raouend fils Hatem Hamda et Zaineb Barket et Kilani et Toumather et Dhaker et Haoua et Houssem fils Ali Hamda et Aicha Bensouilem et Nawfel et Khadija et Kaies fils Abedelwaheb Hamada et Hanifa Bensouilem et Amel et Ali et Lilya et Adem et Thoraya fils Aleya Hamada.

A la diligence de Cabinet Chaker Avocats représenté par Maître Yahia Chaker 38 Rue Ghandi Tunis.

Parts Indivises à vendre : les 27295 ème indivis du TF n°549202 Nabeul consistant en un terrain agricole de 5 ha 45 a 90 ca sis à El Amrine - Menzel Bouzalfa dont la parcelle n°52 (22) de 27310 m² occupées par les parties saisies implantée d'agrumes et comprenant un dépôt et un bassin d'eau et un système d'irrigation goutte à goutte.

Mise à prix : 601.355d000 Frais en sus.

Date et lieu de la vente : devant le Tribunal de 1ère instance de Grombalia le lundi 20/7/2020 à partir de 9H.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2020T00463VEPA1

Cabinet Chaker Avocats

MF : 1139464/A/A/M/000

Tél : 71.257.859

A la demande : de la Société Tuniso Qatarie de Recouvrement Rue des sciences centre Urbain Nord Tunis.

Contre la partie saisie : Messouda Dridi et Sofiene, Nejla, Wafa, CIN inconnues et Dhafer CIN n° 08381384, 6 Rue Hassen Ennouri Menzel Bourguiba.

A la diligence de Cabinet Chaker Avocats représenté par Maître Yahia Chaker 38 Rue Ghandi Tunis.

Immeuble à vendre :

1/ Objet du TF n°22638 Bizerte consistant en un terrain de 375 m² sis à Menzel Bourguiba Rue Hassen Nouri sur lequel est édifié un logement vétuste de 180 m² bâti composé de 3 chambres, salon, cuisine, véranda et salle de bain

2/ Objet TF n°38885 Bizerte consistant en un terrain de 4731 m² sur lequel est édifiée une construction composée de 4 chambres et un puits et un transformateur le reste implanté d'arbres fruitiers.

Mise à prix :

1/ 313.500d000 pour le TF n°22638 Bizerte

2 / 946.200d000 pour le TF n°38885 Bizerte.

Le tout Frais en sus.

Date et lieu de la vente : devant le Tribunal de 1ère instance de Bizerte le mardi 14/7/2020 à partir de 9H.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2020T00464VEPA1

Cabinet Chaker Avocats

M.F : 1139464/A/A/M/000

Tél : 71.257.859

A la demande : de la STUSID chez ADR 5 Rue Talleyrand Tunis.

Contre : Abdelkrim Amri Khzama Est résidence Misk Ellil Sousse CIN n°03361247 du 12/02/2011.

A la diligence de Cabinet Chaker avocats représenté par Maître Yahia Chaker Avocat à la cassation 38 Rue Ghandi Tunis.

Immeuble à vendre : Objet TF n°549012 Nabeul consistant en un terrain de 90.000 m² sis à Grombalia sur la route de Manzel Bouzalfa sur lequel est édifiée l'usine Zodiac de 7558 m² bâtis clôturé sur 520 m sous contrôle douanier et le reste de la superficie implanté d'oliviers.

Mise à prix : 7.877.675d 946 frais en sus.

Date et lieu de la vente : Lundi 20/7/2020 devant le Tribunal de 1ère instance de Grombalia à 9H.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2020T00465VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Etude Maître Taoufik Jemaa

Avocat à la cour d'appel

Avenue Hédi Chaker Imm. Dimassi Nabeul

Créancier : El Bechir Ben Attia et ses fils Moncef et Mohamed qui ont choisi leur domicile élu au cabinet du maître Taoufik Jemaa avocat à la cour d'appel, sis à avenue Hédi Chaker n° 44 imm Dimassi Nabeul.

Débiteur saisi : Meriam Ben Slama domiciliée à Beyoub Dar Chaaben el Fehri, gouvernorat de Nabeul.

Avocat poursuivant : Maître Taoufik Jemaa avocat à la cour d'appel avenue Hédi Chaker n°44 imm Dimassi Nabeul.

Immeuble saisi : la totalité des parts indivises revenant au débiteur saisi, soit 5617 parts indivises de la totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°43622 Tunis, superficie totale 66170 parts, située Beyoub Dar Chaaben el Fehri Nabeul.

Mise à prix : Commis par ordonnance sur requête, l'expert Mohamed Ben Chikha a fixé la mise à prix des parts saisies suivant son rapport d'expertise daté de 18/02/2020 à un prix de quarante et un milles cinq cents soixante six dinars (41566d.000) outre les frais des poursuites qui seront annoncées le jour de l'audience.

Lieu et date de l'adjudication : l'adjudication aura lieu à la salle des criées du T.P.I de Nabeul le lundi 20/7/2020 à partir de 9 H du matin.

Visite : tous les jours.

Observations : tout participant à l'adjudication doit se faire représenter par un avocat, et consigne le 1/3 au moins de la mise à prix justifié d'une autorisation préalable délivrée par M. Le Gouverneur de Nabeul, s'il est de nationalité étrangère, pour prendre connaissance du cahier des charges, s'adresser au greffe de la chambre des saisies immobilières au tribunal du première instance de Grombalia ou au cabinet de l'avocat poursuivant pendant les jours et les heures de travail.

2020R01246VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Boughazli Mustapha

Avocat à la cour de cassation

3 Rue Abderrahman Ibn Aouf Menzah 5 Ariana

Tel/Fax : 71.351.773/98314410

MF : 222720KAP000

1) Créancier Poursuivant : S.T.B, S.A Inscrite au RC à Tunis sous le n° 18233 1996, représentée par son P.D.G, demeurant à Tunis rue Hédi Nuira. En sa qualité de créancier hypothécaire.

2) Le Débiteur principal : 1) Ali Ben Abdelkader Sarray restaurateur CIN 06282865, demeurant rue du STADE Hammamet - Nabeul.

3) Mme Naziha Bent Ahmed Sarray épouse Abdelkader Sarray CIN 01781667 demeurant rue du STADE Hammamet Nabeul

4) Avocat Poursuivant : Maître Boughazli Mustapha, Avocat à la cour de cassation, 3 rue Abderrahman Ibn Aouef Menzah 5 Ariana.

5) L'immeuble mis en vente : Parts indivises Objet T.F 550927 Nabeul situé à Hammamet délégation de Hammamet Gouvernorat de Nabeul de 2812.857 mm m². C'est un terrain agricole

6) Le prix de vente : Le prix de la vente est fixé à 562.571.400 dt outre les dépenses de poursuites qui seront fixées le jour de l'audience.

7) Le tribunal : la vente aura lieu devant le tribunal de 1ère instance de Grombalia le lundi 13 juillet 2020 à 9 h du matin.

- L'immeuble peut être visité chaque jour.

2020R01297VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Boughazli Mustapha

Avocat à la cour de cassation

3 Rue Abderrahman Ibn Aouf Menzah 5 Ariana

Tél/Fax : 71.351.773/98.314.410

MF : 222720KAP000

Créancier poursuivant : S.T.B, S.A Inscrite au RC à Tunis sous le n°182331996, Représentée par son P.D.G, demeurant à Tunis rue Hédi Nuira. En sa qualité de créancier hypothécaire.

Le Débiteur principal : 1) SOCIETE ESPACE SEPT COMMERCIAL E7C ; SARL. Siège social : Route La Marsa Km 13 Sidi Daoud. RC Tunis 117751996B

M. Adel Ben Tahar Ben Braham. CIN 0031978 demeurant El Haouria Rue Ali Belhaoune.

Avocat poursuivant : Maître Boughazli Mustapha, Avocat à la cour de cassation, 3 Rue Aberrahman Ibn Aouef Menzah 5 Ariana.

L'immeuble mis en vente : Parts indivises objet T.F 548652 Nabeul situé à Azmour délégation de Kelibia Gouvernorat de Nabeul de 2488 ;644 m² appartient au propriétaire de grande culture.

Le prix de vente : Le prix de la vente est fixé à 37.329.660 dt outre les dépenses de poursuites qui seront fixées le jour de l'audience.

Le tribunal : la vente aura lieu devant le tribunal de 1ère instance de Nabeul le lundi 13 juillet 2020 à 9 h du matin.

L'immeuble peut être visité chaque jour.

2020R01298VEPA1

Vente aux enchères publiques pour la première fois

Partie poursuivante : Imed Ben Amor Ben Slama, professeur d'éducation secondaire, résident à rue Sidi Ben Slama, Kairouan.

Partie poursuivie : Ben Slama Latifa et Ben Slama Jamila, sans profession, résidentes à rue Sidi Ben Slama, cité Ejjamaa, Kairouan.

Avocat poursuivant : Maître Hedfi Haithem, avocat, sis à rue El Khadi Ibn Ennoomen, Kairouan.

Immeuble objet de la vente :

Une maison de style traditionnel, située à rue Sidi Ben Slama Kairouan se composant de 3 dépôts et de deux entrées et d'une terrasse et de quatre chambres une cuisine une salle à manger et un garde manger et d'un escalier sise dans une ruelle escapée.

Mise à prix : Quatre vingt et onze mille neuf cents dinars (91.900.000 dt).

Date et lieu de l'audience :

La vente aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Kairouan le lundi 20 juillet 2020 à 9h du matin.

Ouverte tous les jours de 8h à 18h et pour plus de renseignement s'adresser au cabinet de l'avocat poursuivant.

2020S00457VEPA1

Vente aux enchères publiques

Partie saisissante poursuivante :

Habib Ben Mahfoudh Ben Mohamed Missaoui, agriculteur, demeurant à Boussari Bouhajla Kairouan.

Partie saisie :

1) El Bechir Ben Amor Ben Etaieb Bensaad, agriculteur, demeurant à Boussari Bouhajla Kairouan.

2) El Bechir Ben Amor Ben Etaieb Ben Saad, agriculteur, demeurant à Boussari Bouhajla Kairouan en sa qualité de tuteur de son fils mineur Mohamed.

3) Ourida Bent Mohamed El Beldi Ben Hsin Barhoumi, sans profession, demeurant à Boussari Bouhajla Kairouan.

Avocat poursuivant :

Maître Chamkhi Boubaker demeurant à Bouhajla rue Habib Thameur Kairouan matricule fiscal n° 362396/X.

Immeuble objet de l'adjudication :

Il s'agit d'une parcelle de terrain agricole n°2 du plan de division située à Boussari Bouhajla Kairouan d'une superficie de 3H 57 A et 70 C objet du titre foncier n°10609 Kairouan propriété des parties saisies Bechir Bensaad et Ourida Barhoum en qualité d'usufruits de 5256,666 parts indivises pour cette dernière et 30513,334 parts indivises pour El Bechir Ben Saad et de Mohamed Ben Saad bénéficiaire de la nue propriété.

Lieu et date de la vente :

Chambre des criées, tribunal de première instance de Kairouan le lundi 20 juillet 2020 à partir de 9 H.

Mise à prix :

Cent quatre vingt seize mille sept cent trente cinq dinars (196735 dinars) telle que déterminée par l'expert Monsieur Ali Khidhr en exécution d'une ordonnance sur requête rendue par le président du tribunal de première instance de Kairouan en date du 18/5/2020 sous le n°95668.

Frais de procédure en sus et qui seront déterminés le jour de l'audience.

Visite des lieux :

Elle peut avoir lieu tous les jours et pour de plus amples renseignements, prière de contacter l'étude de Maître Chamkhi Boubaker ci-dessus indiquée ou contacter le greffe du tribunal de première instance de Kairouan où le cahier des charges est déposé.

Remarque :

Les enchères sont portées par l'Intermédiaire d'un avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié à une garantie bancaire irrévocable. Est exempté des dispositions de cet alinéa le saisissant poursuivant ainsi que le copropriétaire en cas de licitation.

2020S00472VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie Immobilière

Cabinet Maître Moez Ayed Zambaa

Avocat à la cour de cassation

1- Créancier saisissant : AMEN BANK, S.A, I.U. 0000221M, R.C. auprès du tribunal de première instance de Tunis n°B176041996, ayant son siège social à l'avenue Mohamed V Tunis.

2- Débiteur saisi : Société 3MD de promotion immobilière, SARL, IU. 1201016J, R.C. auprès du tribunal de première instance de Tunis n°B2495602011, ayant son siège au 31 cité Al-Iskane zone IV 2013 Ben Arous, et à son domicile élu sis à

route de Gabès km 1,5 devant maison Mercedes chez SICM 3000 Sfax, et à rue Imem Boukhari devant la foire de Sfax - Sfax.

3- Avocat poursuivant : Maître Moez Ayed Zambaa, avocat à la cour de cassation, dont l'étude est sise à rue Tahar Sfar Im. Marhaba Center Esc.A 5ème étage App. n°16 - 3000 Sfax.

4- Immeuble saisi : La totalité de l'immeuble dénommé «Bochra» objet du titre foncier n°139587 Sfax qui consiste en une parcelle de terre clôturée de tous les cotés d'une superficie de 2191m² sise à route Gremda km 5 Bouzayène Sfax comprenant :

- Une Villa de deux étages : la surface de son rez-de-chaussée est de 157 m² comportant deux chambres, une cuisine, une salle d'eau et un garage d'une superficie de 21 m² et des escaliers menant à l'étage. La superficie du 1er étage est de 132 m² et comporte trois chambres et une salle de bain équipée.

- Une 2ème Villa de deux étages : la surface de son rez-de-chaussée est de 141 m² comportant deux chambres, une cuisine, une salle d'eau, La surface du 1er étage est de 127 m² et comporte deux chambres, un salon et une salle de bain équipée.

La forme architecturale des deux villas est classique, leurs sols sont revêtus de carreaux de carrelage et leurs toits sont en béton, les fenêtres et les portes en bois normal, ils sont équipés d'eau et de l'électricité. Leurs états de point de vue entretien et maintenance est moyenne.

Un bâtiment jumelé comportant trois locaux d'habitation, deux locaux au rez-de-chaussée d'une surface totale de 367 m², le 1er ayant son entrée du coté nord et comporte un salon, une chambre à coucher, une cuisine et une salle de bain. Le 2ème comporte un salon, un séjour, une chambre à coucher, une cuisine et une salle de bain. Le 3ème est au 1er étage d'une surface de 192 m² ouvrant sur le coté sud comportant un salon, quatre chambres, une cuisine et une salle de bain. L'état des trois locaux est moyen et ils sont équipés d'eau et de l'électricité.

- Des locaux de ménage ayant un toit en béton d'une surface de 83 m².

- Un parking d'une surface de 24 m² couvert par de plateaux métalliques.

5- Mise à prix : Deux million deux cent cinquante neuf mille dinars (2.259.000,000 D) frais en sus. Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 de la mise à prix et missionner un avocat et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées.

6- Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax2 sis à la zone 3 - 4 rue Ahmed Aloulou près de la CNSS Sfax le mercredi vingt deux juillet deux mille vingt (22/7/2020) à partir de 9 heures.

7- Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail. La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Moez Ayed Zambaa et ce aux mêmes horaires.

2020X00624VEPA1

Vente aux enchères publiques

Suite à une saisie immobilière

Etude de Maître Melliti Emna

Avocate à la cour de cassation

Partie poursuivante : L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie S.A représentée par son P.D.G siège social 139, avenue de la Liberté Tunis, I.U n°0002707P.

L'Avocat poursuivant : Maître Melliti Emna, Avocate à la cour de cassation 18 rue Ressas El Menzah 1 tél/ 71 230 203.

Partie poursuivie : Mr Hatem Ben Ibrahim Ben Hmida Ben Salah, Gérant d'une Société C.I.N n°07033858 demeurant au 79 Avenue Bellevue El Ouardia, Tunis.

Immeuble saisi et mis en vente : la totalité de la propriété dénommée «Dar El Hana» objet du titre foncier n°74344 Tunis d'une superficie de 120 m² sise à la rue Mohamed Ali El Hammi et rue Souk Hrass composé d'un rez-de-chaussée à usage commercial lequel est composé de deux magasins l'un d'une superficie de 101m² dont la façade donne sur la rue Mohamed Ali El Hammi le deuxième d'une superficie de 19m² dont la façade donne sur la rue Souk Hrass.

Mise à prix après rabais de 40% : est fixée à trois cents soixante dix mille sept cents quatre vingt cinq dinars six cents millimes frais en sus.

Date et lieu de l'adjudication : Le mardi 14 juillet 2020 à partir de 9h à l'audience des saisies immobilières auprès du tribunal de première instance de Tunis1.

La visite est possible tous les jours de la semaine et pour plus amples informations consulter le cahier des charges au greffe du tribunal de première Instance de Tunis 1 ou au cabinet de l'Avocat poursuivant.

Observation : Tout participant aux enchères doit consigner le tiers de la mise à prix à la trésorerie ou présenter un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable avant la date de l'adjudication par l'intermédiaire d'un Avocat et pour les étrangers l'obtention de l'autorisation du gouverneur.

2020400923VEPA1

Vente aux enchères

Etude Maître Ben Arbia Asma

Avocat à la cour de cassation

Complexe Ezzaytouna 96 Av. de la Liberté B3-1 Tunis

Tel : 71 780 721

MF : 000/A/P/767103Q

Créancier poursuivant : B. F.P.M.E, S.A, R.C N°B2410202005, représentée par son P.D.G sise à Tunis 34 rue Hadi Karray centre Urbain Nord El Menzah IV.

Débiteur : société «SOVAPO» S.A, R.C N°B2318322007, Cité Industrielle Délégation de Kébili Nord - Gouvernorat de Kébili.

L'avocat poursuivant : Maître Ben Arbia Asma Avocate à la cour de cassation.

L'immeuble mis en vente : la totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°15040 Kébili dénommé «Rached» sise à Cité Industrielle Klm 1 route de Tozeur Délégation de Kébili Nord Gouvernorat de Kébili. D'une superficie totale de 2470m² Consistant en une usine de trie, mise

en boite, conditionnement et exportation des dattes composée d'une administration, un bloc social, usine et ses Accessoires.

Prix de la vente : 1055500,000 DT outre les dépenses de poursuites qui seront fixées le jour de l'audience.

La vente aura lieu le lundi 13/7/2020 à partir de 9H du matin devant la chambre des enchères publiques du tribunal de 1ère instance de Kébili.

La visite de l'immeuble est possible tous les jours.

2020400990VEPA1

Avis aux créanciers

Ouverture des procédures de règlement judicaire et de période d'observation

Société : SOFADIS de distribution suarl

Registre de commerce : 0891472L

Matricule Fiscal : 0891472L

Capital social : 300 000 dinars

Siège social : Rue Mars Elbhayer Hammam Sousse 4011 Sousse

En vertu de la décision n°47 du 5/6/2020 rendue par Madame Saida Chebili, présidente du Tribunal de première Instance de Sousse 2, il a été décidé ce qui suit :

1/ L'ouverture de la procédure de règlement judicaire au profit de la société «SOFADIS de distribution» et d'une période d'observation concernant l'entreprise objet du règlement pour une durée de 3 mois pendant laquelle est suspendue toute voie d'exécution visant le recouvrement des dettes antérieures à la période d'observation ou à la restitution des biens meubles et immeubles suite au non paiement d'une dette. Il est de même suspendu pendant la même période, le cours de tous les intérêts et pénalité de retards.

Les délais de déchéance sont aussi suspendus. Il en est de même pour les saisies pratiquées sur les biens de l'entreprise.

2/ La fixation de la date de cessation de paiement de l'entreprise suite au rapport d'expertise depuis 18 mois avant la date de dépôt de la demande de règlement judicaire en date de 17/02/2020.

3/ Nomination de Madame Emna Abdennadher, juge commissaire.

4/ Nomination de Mr Salah Ennaffati, administrateur judicaire, chargé de l'élaboration d'un plan de redressement dans un délai de 3 mois de la date de cette décision et établir un inventaire des actifs de l'entreprise et son évaluation en présence de son propriétaire ou dirigeant après l'avoir convoqué, et il peut se servir le cas échéant par toute personne ayant spécialité en la matière.

5/ Le représentant légal de la société est tenu de payer 500 dinars à titre d'avance sur honoraire de l'administrateur judiciaire.

6/ Ordonner le greffe du tribunal de publier la présente décision au journal officiel de la République Tunisienne et l'Insertion au registre de commerce et en communiquer une copie à la commission de suivie des entreprises économique pour information.

Il appartient aux créanciers de présenter dans un délai de 30 jours à l'administrateur judiciaire sus indiqué la liste de leurs créances avec les pièces justificatives, soit directement à son cabinet sis à place Farhat Hached immeuble Ben Cherifa 4étage Sousse 4000, (téléphone 73 221 907/54 617 231), soit par lettre recommandée avec accusé de réception à la même adresse.

2020S00462VEPA2

Faillite de la Société HOTELIERE COMMERCIALE & IMMOBILIERE MOURAD MHENNI

«HOTEL MIRAMAR CLUB» Zone Touristique Skanès Monastir

MF : 411521H

RC : B164971999

En vertu du jugement rendu par la chambre commerciale du tribunal de première instance de Monastir sous le n° 429/18 en date du 2 mai 2020, relatif à la déclaration de faillite de«HOTEL MIRAMAR CLUB», la «Société HOTELIERE COMMERCIALE & IMMOBILIERE MOURAD MHENNI» a été déclaré en faillite. Le Tribunal a fixé sa date de cessation de paiement le 17 mai 2010 et a désigné Monsieur Yassine Boudriga syndic de la faillite.

Conformément aux dispositions des articles 530 et 531 du code de commerce, les créanciers doivent produire leurs créances au syndic de la faillite sis B5-28 Complexe Bordj Khefacha Monastir 50, Téléphone 73 907 308 - 98 712 103, et ce dans un délai de quinze jours à partir de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne (ce délai est augmenté de 60 jours pour les non résidents ainsi que pour les dettes fiscales et celles de la CNSS).

2020S00463VEPA2

Cession à autrui

Société ELBENE INDUSTRIE SA

Capital : 40.000.000 DT

ID : 0010478

N° d'affiliation à la CNSS : 50137/85

Sidi Bouali 4040 Sousse Tunisie

En vertu d'une décision rendue par la chambre de redressement Judiciaire au Tribunal de 1ère Instance de Sousse en date du 8/6/2020 dans le cadre de l'affaire n°117/17, il a été décidé la dispense du contrôleur d'exécution Mr Salah Dhibi de ses fonctions, la cession en bloc de la SOCIETE ELBENE INDUSTRIE à autrui et la nomination de l'administrateur Judiciaire Mr Belgacem Ben Khaled (Immeuble Ahmadi 04 Rue Georges Gorse La Corniche Sousse 98401023) contrôleur d'exécution chargé de la préparation du cahier des charges relative à la cession sous l'égide de Mme le juge de l'établissement audit tribunal Khaoula Jrad et l'interdiction au représentant légal de la SOCIETE ELBENE INDUSTRIE de la disposition de tous les actifs et les biens meubles et immeubles revenant à l'établissement bénéficiaire du redressement.

2020S00470VEPA2

Donation des parts sociales

Chihi Lotfi

Notaire

38 bis avenue Bab Bnet Tunis

Tél : 71.568.441

GSM : 98.651.640

MF : 000PA762376/t

Suivant acte notarié du 31/5/2020 établi par les deux notaires Maître Chihi Lotfi et Maître Tarek Ben Amara ont cédé à titre de donation Marouene Turki et Amir Ibrahim Turki et Dorra Turki à monsieur Nordine Turki et Madame Saida Turki la totalité de leurs parts sociales 960 mille parts dans la société LUXURY BUILDING son identifiant unique 0382845M son siège social rue Jean Jack Rousseau immeuble rousseau 4 étage bureau 2 Montplaisir Tunis évalué à (120.000 D, 000).

Toute opposition sera recevable auprès du bureau maître Mona Touati sis à 52 avenue Bâb benêt Tunis

dans un délai maximum de 20 jours de la date de cette annonce au JORT.

2020400983VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD

«MPBS»

SA au capital de 19520590 Dinars

Siège social : Route de Gabès Km 1,5 - Sfax

Matricule Fiscal : 11599F/A/M/000

RC : B1134551997

Les actionnaires de la société «MPBS» sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire, pour le samedi 11 juillet 2020 à 12h, au siège de l'Institut Arabe des Chefs d'entreprise «IACE» section Sfax; sis à route de Gremda Km 4,5 - Sfax, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Augmentation du capital social de la société;

2. Modification corrélative des statuts de la société;

3. Pouvoirs pour formalités.

2020R01296SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Du mardi 23 juin 2020

Société Beaurivage

Société anonyme

Au capital de 2 532.000DT

Dont le siège social est à l'Hôtel Méditerranée 8050 Hammamet

Identifiant unique : 0009916C

Messieurs les actionnaires de la Société Beaurivage sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le mardi 23 juin 2020 à l'hôtel Méditerranée Hammamet à 11 h à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité du Conseil d'Administration.

- Examen du bilan du 2019 et des comptes le composant, arrêté au 31/12/2019.

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes exercice 2019.

- Approbation éventuelle du bilan et de ses comptes.

- Affectation du résultat.

- Quitus aux administrateurs.

- Renouvellement du mandat administrateurs.

- Vente de l'hôtel Méditerranée.

- Jetons de présence.

- Questions diverses.

2020R01307SANB3

Convocation aux assemblées générales ordinaire et extraordinaire

UNION DE FACTORING

«UNIFACTOR»

SA au capital 15.000.000 D

Siège social : Ennour Building Centre Urbain Nord Tunis

RC : B134582000

Messieurs les actionnaires de la Société Union de Factoring "UNIFACTOR" sont convoqués à se réunir en assemblées générales ordinaire et extraordinaire le jeudi 9 juillet 2020 au siège de la Société sis à Ennour Building Centre Urbain Nord Tunis (6ème Etage) à l'effet de délibérer sur les ordres du jour suivants réservés à chaque assemblée :

A- Assemblée générale ordinaire à partir de 10 heures :

1- Approbation du délai de tenue de l'assemblée générale ordinaire

2- Lecture et approbation des rapports du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

1- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2019.

2- Lecture et approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les opérations visées par l'article 200 et suivants du CSC et de l'article 62 et suivants de la loi 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers.

3- Quitus aux administrateurs.

4- Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2019.

5- Fixation de la rémunération des membres du comité exécutif de crédit, du comité permanent d'audit Interne et du Comité de Risques au titre de l'exercice 2019.

6- Affectation de résultats.

7- Questions diverses.

Les documents destinés à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de la Société et ce durant le délai légal.

B. Assemblée générale extraordinaire à partir de 11 Heures :

1- Mise en conformité des statuts avec les dispositions légales en vigueur.

2020R01312SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

Du 01 août 2020

Société Financière d'Investissement SOFI-Sicaf

S.A. au capital de 10.000.000 Dinars

Siège social : Centre Nawrez App 2-2 Les Berges du Lac Tunis

MF : 048154 A

Messieurs les actionnaires de la Société Financière d'Investissement SOFI-Sicaf sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra le 01 août 2020 à 10h, au siège de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du Rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019

2. Lecture des Rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019

3. Approbation des conventions régies par l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales

4. Approbation des Etats financiers relatifs à l'exercice 2019

5. Quitus aux administrateurs

6. Affectation des Résultats

7. Renouvellement du mandat de trois administrateurs

8. Fixation des jetons de Présence.

2020R01313SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

De la société LA PAIX S.A

GP1 KM12 Ezzahra

Identifiant Unique N° : 0035743/Y

Messieurs les actionnaires de la société LA PAIX, S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 16/7/2020 à 11H à la Médina Méditerannéa, Yasmine Hammamet, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2019.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2019.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Quitus aux Administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2020R01315SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

AGRI BUSINESS COMPANY

Société anonyme

Au capital de 7.500.000 dinars

Siège social : Zone Industrielle Ezzahra Impasse Amman 2034 - Ben Arous

Identifiant unique : 0633423P

CNSS : N°22573112

Le conseil d'administration tenu le 01/6/2019, convoque les actionnaires de la Société à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir le 11/7/2020 à 9 heures au siège social de la société avec comme points à l'ordre du jour :

- Lecture et approbation du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration sur l'exercice 2019

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019

- Examen et approbation s'il y a lieu des Etats Financiers de l'exercice clos le 31-12-2019

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales

- Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2019

- Affectation des résultats

- Pouvoirs aux fins de publicité et d'enregistrement.

2020R01316SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire n°11 du 17 juillet 2020

SONEDE INTERNATIONAL

Société anonyme

Au capital de 1.000.000 dinars

Siège social : Colisée Saula Escalier B-3ème étage El Manar 11-2092 Tunis

Registre de commerce : B24156242009

Matricule fiscal : 1119736V/A/M/000

Messieurs les actionnaires de SONEDE INTERNATIONAL sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 17 juillet 2020 à 11 heures du matin, au 5ème étage de la SONEDE sis à l'Avenue Slimane Ben Slimane, El Manar II Tunis - 2092.

Ordre du jour :

1- Approbation des procédures de convocation de l'AGO.

2- Ratification de la cooptation d'un nouveau Administrateur.

3- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019.

4- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2019.

5- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

6- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2019 et affectation du résultat de l'exercice.

7- Quitus aux administrateurs.

8- Jetons de présence.

Tout actionnaire peut se faire représenter par quelqu'un d'autre à condition de le faire munir d'un pouvoir dont le modèle est disponible au siège de SONEDE International sis au Colisée Saula Escalier B-3ème étage El Manar 2-2092 Tunis.

Pour tout renseignement contacter le numéro de téléphone 71.875 .860

Conformément aux clauses de l'article 280 du Code des Sociétés Commerciales tous les documents afférents à cette assemblée sont mis, dans les délais réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège de SONEDE International.

Cet avis constitue une invitation personnelle à tous les actionnaires.

2020R01317SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société «IMACO TUNISIE»

S.A au capital de : 120 000 DT

Registre de commerce : B110470199

Matricule fiscal : 028374A/A/M/000

Siège social : Bd de l'Environnement 4022 Akouda - Sousse

La société IMACO TUNISIE porte à la connaissance de ses actionnaires que son conseil d'administration réuni le vendredi 5 juin 2020 a décidé de convoquer une assemblée générale ordinaire pour le vendredi 10 juillet 2020 à 10 heures au siège de la société STB FINANCE, sise au 34 Rue Hédi Karray 1004 El Menzah 4 - Tunis pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur la marche de la société et sur les comptes de l'exercice 2019.

- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article 200 du code des sociétés commerciales.

- Approbation des dits comptes, rapports et conventions.

- Quitus aux administrateurs.

- Renouvellement de mandats d'administrateurs.

- Affectation du résultat de l'exercice 2019.

2020S00474SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Hôtelière Touristique et Balnéaire "MARHABA"

S.A au capital de 847 710 dinars

Registre National des Entreprises

Identifiant Unique : 0004595J

Affiliation CNSS : 30077-07

Siège social : Boulevard 14 Janvier 4039 Sousse

Messieurs les actionnaires de la Société Hôtelière Touristique et Balnéaire - MARHABA sont convoqués à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le dimanche 19 Juillet 2020 à dix heures à la salle de conférence de l'Hôtel Tour Khalef à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Mise en conformité des statuts avec le code des sociétés commerciales.

2. Pouvoir pour formalités.

2020S00477SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Hôtelière Touristique et Balnéaire "MARHABA"

S.A au capital de 847 710 dinars

Registre National des Entreprises

Identifiant Unique : 0004595J

Affiliation CNSS : 30077-07

Siège social : Boulevard 14 Janvier 4039 Sousse

Messieurs les actionnaires de la Société Hôtelière Touristique et Balnéaire -MARHABA- sont convoqués à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le dimanche 19 juillet 2020 à neuf heures trente à la salle de conférence de l'Hôtel Tour Khalef à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'exercice 2019.

2. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers individuels de l'exercice 2019.

3. Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers individuels de l'exercice 2019.

4. Approbation des opérations et conventions prévues par les articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

5. Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31/12/2019.

6. Affectation des résultats de l'exercice 2019.

7. Renouvellement partiel du Conseil d'Administration.

8. Fixation des rémunérations des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2019.

9. Lecture du rapport de gestion du groupe MARHABA relatif à l'exercice 2019.

10. Lecture du rapport des commissaires aux comptes relatif aux états financiers consolidés de l'exercice 2019.

11. Approbation du rapport de gestion du groupe et des états financiers consolidés de l'exercice 2019.

12. Pouvoir pour formalités.

2020S00478SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Groupe de Formation et d'Ingénierie (G.F.I)

SA au capital de 2.034.880,000 D

Siège social : Rue de Lac Constance, Immeuble Carthage center, Centre d'Affaire Regus, Les Berges du Lac 1053 Tunis

MF : 1050246/G

RC : B2731452008

Mesdames et messieurs les actionnaires de la société Groupe de Formation et d'Ingénierie (G.F.I) sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 7 juillet 2020 à 10h du matin au siège de l'ATD SICAR Rue Lac Léman - 1053 les Berges du Lac - Résidence Regency Bloc A - 2ème étage et à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Entériner le retard pris dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire relative à l'exercice 2019.

- Présentation du rapport du conseil d'administration de l'année 2019 pour approbation ;

- Présentation des rapports du commissaire aux comptes de l'année 2019 ;

- Présentation des états financiers de l'année 2019 pour approbations;

- Approbation s'il y a lieu des conventions prévues aux articles 200 et 475 du code es sociétés commerciales ;

- Quitus au conseil d'administration.

- Affectation des résultats pour l'année 2019;

- Fixation des jetons de présence alloués aux membres du conseil pour l'année 2019,

- Nomination des administrateurs.

- Nomination de commissaire aux comptes

- Pouvoirs pour formalités.

2020S00479SANB3

Convocation

Messieurs les actionnaires de la Société immobilière les sables d'or à Sousse, à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 7 juillet 2020 à 12H à l'hôtel Royal Salem à Sousse, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport d'activité de l'exercice 2019

- Lecture du rapport général et rapport spécial du CAC de l'exercice 2019

- L'approbation des états financiers arrêtés de l'exercice 2019

- Quitus aux administrateurs

- Affectation des résultats

- Questions diverses.

2020S00480SANB3

Convocation

Messieurs les Actionnaires de la Société Hôtelière Touristique Salem à Sousse, sont invités à assister à

l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 7 juillet 2020 à 10H du Matin à l'hôtel ROYAL SALEM à Sousse, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport d'activité de l'exercice 2019
- Lecture du rapport général et rapport spécial du CAC de l'exercice 2019
- L'approbation des états financiers arrêtés de l'exercice 2019
- Quitus aux administrateurs
- Affectation des résultats
- Renouvellement partiel du conseil d'administration
- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes
- Questions diverses.

2020S00481SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Les actionnaires de la société Hôtelière et Touristique Marhaba Belvédère, sont invités à assister la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 7 juillet 2020 à 10H30 à l'hôtel Royal Salem et ce afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport d'activité de l'année 2019.
2. Lecture du rapport général et rapport spécial du CAC de l'année 2019.
3. L'approbation des états financiers arrêtés de l'année 2019.
4. Affectation des résultats.
5. Quitus aux administrateurs.
6. Questions diverses.

2020S00482SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Les actionnaires de la société ITT Hôtel Corporation of Tunisia sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 7 juillet 2020 à 11H30 à l'hôtel Royal Salem et ce afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport d'activité de l'année 2019.
- Lecture du rapport général et rapport spécial du CAC de l'année 2019.
- L'approbation des états financiers arrêtés de l'année 2019.
- Affectation des résultats.
- Quitus aux administrateurs.
- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.
- Questions diverses.

2020S00483SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

Medex S.A

Société anonyme

Au capital de 1.000.000 DT

Siège social : 02, Avenue du 3 Août - Trocadéro 4000 - Sousse

R.C : B138632001 Sousse

MF : 768763T

Les actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire, le 20/6/2020 à quatorze heures, au siège social de la société, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2019.
2. Approbation des états financiers de l'exercice 2019.
3. Affectation des résultats de l'exercice 2019.
4. Quitus aux administrateurs.
5. Questions diverses.

2020S00487SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

ADHE-ELS S.A

Société anonyme

Au capital de 24 500 000 DT

Siège social : Km 128 - Zone Industrielle - Kalaa Kébira - 4060 - Sousse

R.C : B19751996 Sousse

MF : 20024V/A/M/000

Les actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire, le 22 juin 2020 à dix heures du matin, au Villa sis au lotissement Narjess II - Hammam Sousse - Port El Kantaoui afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2019.
2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2019, ainsi que les conventions visées par l'article 200 du code des sociétés commerciales.
3. Approbation des états financiers de l'exercice 2019.
4. Affectation des résultats de l'exercice 2019.
6. Quitus aux administrateurs.
6. Réélection des administrateurs.
7. Questions diverses.

2020S00489SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Industrielle Oléicole Sfaxienne - Zitex «SIOS-ZITEX»

SA au capital de 2 425 000 dinars

Siège social : Route de Gabès km 2 Sfax

RC : B111565199

MF : 011236E

CNSS N° : 019110-01

Les actionnaires de la Société Industrielle Oléicole Sfaxienne ZITEX, sont convoqués pour assister le samedi 11 Juillet 2020 à 10 heures du matin, au siège social de la société à l'assemblée générale ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Rectification du retard dans la tenue de l'assemblée Générale ordinaire relatif à l'exercice 2018-2019 suite aux décisions du couvre feu et du confinement total a cause du Covid 19.

2/ Lecture du rapport de gestion relatif à l'exercice 2018-2019.

3/ Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

4/ Approbation des conventions prévues aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

5/ Approbation du rapport de gestion et des états financiers de l'exercice 2018-2019.

6/ Quitus aux membres du conseil d'administration et au commissaire aux comptes.

7/ Affectation des résultats de l'exercice 2018-2019.

8/ Lecture du rapport de gestion du groupe relatif à l'exercice 2018-2019.

9/ Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatif aux états financiers consolidés de l'exercice 2018-2019.

10/ Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2018-2019.

11/ Fixation des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration.

12/ Nomination du commissaire aux comptes.

13/ Questions diverses.

2020X00618SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Relative à l'exercice 2019

Qui se tiendra le jeudi 16 juillet 2020

Polyclinique Essalama Sfax

SA au capital de 6 102.500 Dinars

Siége social : Avenue des Martyrs, Place Bab Jebli - 3003 Sfax

Identifiant Unique : 0503855N

Les actionnaires de la société Polyclinique Essalama Sfax sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires qui aura lieu le jeudi 16 juillet 2020 à 14H à la salle de réunion au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Ratification du retard de la tenue de l'assemblée générale ordinaire.

2) Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2019 à l'assemblée générale ordinaire annuelle.

3) Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes.

4) Approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2019.

5) Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

6) Affectation des résultats de l'exercice 2019.

7) Approbation des dons, subventions et prêts accordés,

8) Information des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par l'un ou les administrateurs, le Président du conseil et le directeur général.

9) Approbation des conventions réglementées conclues entre les membres du conseil et la société, régies par l'article 200 du code de sociétés commerciales, et telles que mentionnées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes,

10) Quitus aux membres du conseil d'administration et au directeur général.

11) Election des membres du conseil d'administration

12) Désignation d'un commissaire aux comptes pour la société.

13) Questions diverses.

14) Pouvoirs pour formalités.

Le conseil d'administration met à la disposition des actionnaires au siège social de la société; le rapport du conseil à l'assemblée relatif à l'exercice 2019, les états financiers de l'exercice clos au 31/12/2019, l'état de cautionnements, avals et garanties données par la société et des sûretés consenties par elle, le texte du projet des résolutions à soumettre à l'assemblée générale ordinaire annuelle, les rapports du commissaire aux comptes et la liste des actionnaires.

Les actionnaires seront admis à assister à l'assemblée sur simple présentation de leurs identités. Les représentants d'actionnaires seront admis sur présentation d'un mandat spécial revêtu de la signature légalisée du mandant indiquant les noms et prénoms du mandant et du mandataire.

Ceux qui souhaitent se porter candidats au conseil d'administration doivent présenter leurs candidatures au bureau d'ordre du siège social de l'entreprise.

2020X00620SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Pour le lundi 29 juin 2020

SOCIETE PROMOBOIS

Société anonyme

Au capital de 500 000 dinars

Siège social : Route de Téniour km 10-Sfax

R.C. : B1140371997

Matricule Fiscal : 418719B

Messieurs les actionnaires de la société PROMOBOIS sont invités à se réunir au siège social à Sfax, sise route de Téniour km 10, le 29 juin 2020 en :

Assemblée générale ordinaire à 17 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Examen du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2019.

2/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes ;

3/ Approbation du rapport de gestion de l'exercice 2019 ;

4/ Approbation des états financiers de l'exercice 2019 ;

5/ Affectation des résultats de l'exercice 2019 ;

6/ Approbation des conventions visées à l'article 200 du code des sociétés commerciales sur l'exercice 2019 ;

7/ Quitus aux administrateurs ;

8/ Questions diverses ;

9/ Pouvoirs.

Les documents seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant les délais légaux.

2020X00622SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

«SOTUFRA S.A»

Société anonyme

Au capital de 635.250 dinars

Siège social : Zone Industrielle Grombalia

I.F. : 20477-X-A/M/00

Messieurs les actionnaires de la société «SOTUFRA S.A.» sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 27 juin 2020 à 11 heures au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion 2019 ;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes ;

- Examen et approbation des états financiers 2019 ;

- Quitus aux administrateurs;

- Affectation des résultats;

- Renouvellement du mandat des administrateurs;

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

- Pouvoirs pour formalités.

2020400979SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

ALUBAF INTERNATIONAL BANK - TUNIS

Société anonyme

Au capital de 25.000,000 dollars

Siège social : Rue de la Bourse, Les Jardins du Lac II Tunis

I.R.C.: D199771998

M.F : 030554Y/P/M/000

Messieurs les actionnaires de la société Alubaf International Bank - Tunis sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire annuelle qui aura lieu le mardi 14/7/2020 à 10 Heures au siège de la Banque sis à la Rue de la Bourse, Les Jardins du Lac II Tunis, ou le cas échéant, par Vidéoconférence, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation des rapports moral et financier du Conseil d'Administration et des états financiers de l'exercice 2019.

2. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur l'exercice 2019.

3. Approbation des conventions réglementées relatives à l'exercice 2019.

4. Approbation de la proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2019.

5. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2019.

6. Ratification de la désignation des nouveaux membres du conseil d'administration et adoption de la nouvelle composition du conseil d'administration.

7. Détermination du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration pour l'exercice 2020.

Vous êtes en outre avisés que tous les rapports destinés à cette assemblée sont tenus à votre disposition au siège social de la société durant le délai légal.

2020400985SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Compagnie Méditerranéenne de Réparation Tunisie

C.M.R.Tunisie

REPARATION ET TRANSFORMATIONS DE NAVIRES

Société anonyme

Au capital de 4.000.000 dinars

Siège social : Immeuble Al Badr Rue du Lac Mâlaren Les Berges du Lac 1053 Tunis

MF : 879570L/A/M/000

RC : B2426522004 Tunis

Messieurs les actionnaires de la CMR Tunisie sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 26 juin 2020 à 16 heures au siège social de la société sise à Imm. El Badr les Berges du Lac Tunis, à l'effet de délivrer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation éventuelle du rapport du Conseil d'Administration à l'assemblée générale ordinaire sur l'activité de la société CMR Tunisie durant l'exercice 2019,

2. Lectures des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019,

3. Examen et approbation éventuelle des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2019,

4. Affectation des résultats de l'exercice 2019,

5. Approbation, s'il y a lieu, des conventions régies par les articles 200 et suivants et 475 du code des Société Commerciales.

6. Projet Piriou

7. Quitus aux administrateurs,

8. Pouvoirs pour formalités.

2020400991SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

LINEDATA SERVICES TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 100.000 dinars

Siège social : Immeuble Cléopâtre Center - Bloc B, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis

Identifiant Unique : N° 0736107 Z

Les actionnaires de la société LINEDATA SERVICES TUNISIE, société anonyme au capital de 100.000 dinars divisé en 10.000 actions de 10 Dinars chacune, dont le siège social est sis Immeuble Cléopâtre center - bloc B - centre urbain nord - 1082 Tunis, sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 30 juin 2020 à 10 heures au siège de la société LINEDATA SERVICES SA sise au 27, rue d'Orléans - 92200 Neuilly sur Seine - France, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation du l'apport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2019 ;

- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2019 ;

- Quitus aux administrateurs ;

- Affectation des résultats de l'exercice 2019 ;

- Approbation des conventions réglementées de l'exercice 2019 ;

- Questions diverses.

2020400994SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

LINEDATA TECHNOLOGIES TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 100.000 dinars

Siège social : Immeuble Cléopâtre Center - Bloc B, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

Identifiant Unique : N°1127304V

Les actionnaires de la société LINEDATA TECHNOLOGIES TUNISIE, société anonyme au capital de 100.000 dinars divisé en 10.000 actions de 10 Dinars chacune, dont le siège social est sis Immeuble Cléopâtre center - bloc B - centre urbain nord - 1082 Tunis; sont convoqués à la réunion de l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 30 juin 2020 à 11 heures au siège de la société LINEDATA SERVICES SA sise au 27, rue d'Orléans 92200 Neuilly sur Seine - France, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2019 ;

- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2019 ;

- Quitus aux administrateurs ;

- Affectation des résultats de l'exercice 2019 ;

- Approbation des conventions réglementées de l'exercice 2019 ;

- Questions diverses.

2020400995SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE PLASTISS

Société anonyme

Au capital de 1.100.000DT

Siège social : 5 Bis Rue Charles De Gaulle 1000 Tunis

MF : 001174 C/A/M/000

N° CNSS : 039221 - 33

Messieurs les actionnaires de la société Plastiss sont invités à se réunir à son bureau sis au Bloc 10 Rue Kaab Ibn Malek les UV4 Menzah 6, le mercredi 8/7/2020 à 11 h en assemblée générale ordinaire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur les activités de la société pour l'exercice 2019.

2) Examen et approbation des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2019.

3) Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2019.

4) Affectation des résultats.

5) Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2019.

6) Détermination des jetons de présence des administrateurs pour l'exercice 2020.

7) Questions diverses.

2020400997SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société ERRYADA IMMOBILIERE SA

S.A au capital de 1.000.000 Dinars

Identifiant Unique : 1061515T

CNSS : 553585-6

Les actionnaires de la Société ERRYADA IMMOBILIERE sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 10 juillet 2020 à 15 heures au bureau du commissaire aux comptes sis à l'immeuble Nour City, Bureau A1-3, Centre urbain Nord - Tunis afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Démission des administrateurs

2. Nomination des administrateurs

3. Questions diverses.

2020401003SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

NIDAS.A

Société anonyme

Au capital de 13.200.000 Dinars

Siège social : Imm NIDA Technopole El Ghazala, route de Raoued Km 3,5 - Ariana - El Ghazala

Matricule Fiscal : 1010501/F/A/M/000

Identifiant unique RNE : 1010501F

Messieurs les actionnaires de la Société NIDA sont convoqués, à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le lundi 29 juin 2020 à 10 heures au siège de Nida Technopole El Ghazala, route de Raoued Km 3,5 - Ariana - El Ghazala, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Modalité de convocation de l'assemblée générale ordinaire.

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2019.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes de la société relatif à l'exercice 2019.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 2019.

- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

- Jetons de présence

- Quitus aux administrateurs.

- Questions diverses

Les documents afférents à la présence assemblée générale ordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires aux bureaux de la société NIDA Technopole El Ghazala, route de Raoued Km 3,5 - Ariana - El Ghazal, durant le délai légal.

2020401010SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

SERVITRADE SA

Société anonyme

Au capital social 10 500 000 DT

Siège social : 65 Rue 8601 Zone industrielle Charguia 1 Tunis

Matricule fiscal : 0968850NAM000

R.C : B2439942006

Affiliation CNSS : 341334-88

Du procès-verbal de la délibération du conseil d'administration du 11 juin, il a été décidé de convoquer l'assemblée générale ordinaire le 10 juillet 2020 à 10H au siège de la société pour débattre de l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité de la société pour l'année 2019.

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

3. Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

4. Quitus aux administrateurs.

5. Affectation du résultat de l'exercice.

6. Approbation des conventions prévues par l'article 200, 205 et 475 du CSC.

7. Questions diverses.

8. Pouvoir pour formalités.

2020401012SANB3

Convocation de l'assemblée Générale ordinaire

SERVICOM PREFA SA

Société anonyme

Au capital social 7 500 050 DT

Siège social : LOGT Cité Ennour Ouest Sidi Bouzid

Matricule fiscal : 1406872 D/A/M/000

R.C : B2439942006

Affiliation CNSS : 554534-82

Du procès-verbal de la délibération du conseil d'administration du 8 juin et, il a été décidé de convoquer l'assemblée générale ordinaire le 10 Juillet 2020 à 14 H au siège de la société pour débattre de l'ordre du jour suivant :

1. Entériner la date de la tenue de l'assemblée appelée à statuer sur l'exercice 2018

2. Lecture et approbation du rapport d'activité de la société pour l'année 2018.

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2018.

5. Quitus aux administrateurs.

6. Affectation du résultat de l'exercice.

7. Approbation des conventions prévues par l'article 200, 205 et 475 du CSC.

8. Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration.

9. Pouvoir pour formalités.

2020401013SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SERVITRA SA

Capital social : 16.345.000 Dinars

Siège social : 65, Rue 8601, ZI Charguia 1 - 2035 - Tunis

MF : 0932610F

R.C : B2442812005

Messieurs les actionnaires de la société SERVITRA sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 9 juillet 2020 à 10 Heures au siège de la société pour débattre les points suivants :

1. Lecture du rapport d'activité de la société pour l'année 2018 ;

2. Lecture des rapports général et spécial du CAC relatifs à l'exercice 2018 ;

3. Approbation des états financiers de l'exercice 2018 ;

4. Quitus aux administrateurs;

5. Affectation du résultat de l'exercice;

6. Approbation des conventions prévues par l'article 200, 205 et 475 du CSC ;

7. Recomposition du conseil d'administration de la société;

8. Pouvoirs.

2020401014SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

ADHE-ELS International SARL

Société à responsabilité limitée

Au capital social de 5 040 000 D

Siège social : Km 128 Z.I Kalaa Kébira - 4060 - Sousse

R.C : B9174722011 Sousse

MF : 1194252A/A/M/000

Les associés sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire, le 20/6/2020 à dix heures du matin, au siège de la société afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion pour l'exercice 2019.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2019, ainsi que les conventions visées par l'article 115 du code des sociétés commerciales.

3. Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2019.

5. Quitus au Gérant.

6. Questions diverses.

2020S00484SRLB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

Maintenance Médicale s.a.r.l

Capital social de 327 500 Dinars

Siège social : Km 128 - Zone Industrielle - Kalaa Kébira - 4060 - Sousse

R.C : B117031996 Sousse

M.F : 020236F

Les associés sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire, le 23 juin 2020 à dix heures du matin, au siège de la société afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion pour l'exercice 2019.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2019 ainsi que les conventions visées par l'article 115 du code des sociétés commerciales.

3. Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2019.

6. Quitus à la Gérante.

8. Questions diverses.

2020S00485SRLB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

Médicase SARL

Capital social : 400.000 DT

02, Avenue 03 Août - Trocadéro 4000 Sousse

MF : 020435L

RC : B117021996

Les associés sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire, le 22 juin 2020 à quatorze heures, au siège de la société afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion pour l'exercice 2019.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2019 ainsi les conventions visées par l'article 115 du code des sociétés commerciales.

3. Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

4. Affectation des états de l'exercice 2019.

5. Quitus aux Gérants.

6. Questions diverses.

2020S00486SRLB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

NET IMMOBILIERE SARL

Société responsabilité limitée

Au capital social de 5.980.000 D

Siège social : 02, Avenue du 03 Août - Trocadéro - 4000 - Sousse

R.C : B114492001 Sousse

M.F : 708431 B

Les associés sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire, le 20 juin 2020 à seize heures, au siège de la société afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion pour l'exercice 2019.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2019, ainsi que les conventions visées par l'article 115 du code des sociétés commerciales.

3. Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2019.

5. Quitus aux Gérants.

6. Questions diverses.

2020S00488SRLB3

Convocation

WEBFORGE TECHNOLOGIES

Société à responsabilité limitée

Au capital de 1 000 Dinars

Siège social : 8, Rue Jean Jacques Rousseau, Imm. Rousseau - 1073 Montplaisir Tunis

MF : 1360417 H/A/M/000

Les associés de la société «WEBFORGE TECHNOLOGIES» sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 3 juillet 2020 à 11 heures au siège social en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du gérant et du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019 ;

- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers de l'exercice 2019 ;

- Approbation des conventions relevant de l'article 115 du CSC ;

- Affectation des résultats ;

- Quitus au Gérant;

- Questions diverses.

Tous les documents de ces deux assemblées sont mis à la disposition des associés au siège de la société.

2020400986SRLB3

DIVERS

Avis au public

Avis

En vertu d'un jugement en référé émanant du tribunal de 1ère instance de Tunis2 en date du 15/01/2020, Mme Olfa Ben Sassi est nommée liquidateur judiciaire sur l'héritage de Mr Ali Ben Hamouda Elayari Elajmi.

N° Tel : 26224860

2020T00460DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TELNET HOLDING

Société anonyme faisant appel public à l'épargne

Capital social : 12.130.800 dinars tunisiens

Siège social : Immeuble Ennour Centre Urbain Nord - 1082 - Tunis Mahrajène

Identifiant Unique : 0496236W

Suivant convocation publiée au JORT N°34 du 26 mai 2020, les actionnaires de la société TELNET HOLDING S.A ont été convoqués pour une assemblée générale ordinaire le lundi 29 juin 2020 à 15 Heures à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises "I.A.C.E" sis aux Berges du Lac 1 - Tunis.

Il a été omis au niveau de l'ordre du jour publié de mentionner le point suivant :

- Nomination de nouveaux membres du conseil d'administration

L'ordre du jour de l'assemblée générale ainsi convoquée, tel que fixé par le conseil d'administration, est comme suit :

1. Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration pour l'exercice 2019 ;

2. Lecture des rapports Général et Spécial du Commissaire aux comptes sur les états financiers individuels de la société TELNET HOLDING S.A pour l'exercice 2019 ;

3. Lecture du rapport des Commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés du groupe TELNET HOLDING pour l'exercice 2019 ;

4. Approbation du rapport d'activité et des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2019 ;

5. Examen et approbation des conventions et opérations prévues par les articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales;

6. Quitus à donner aux Administrateurs;

7. Affectation du résultat de l'exercice 2019 ;

8. Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2019;

9. Nomination de nouveaux membres du conseil d'administration;

10. Points divers; et

11. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2020R01309RECZ9